

PROJET D'ETABLISSEMENT

I. OBJECTIFS GENERAL DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement pour les prochaines années, s'organise dans la continuité des actions conduites ces dernières années, en cohérence avec les politiques académiques et nationales.

Pour atteindre chacun des objectifs, des actions sont envisagées dont les contenus et les modalités de mise en œuvre sont, dans les grandes lignes, validées par le conseil d'administration. Ces contenus et ces modalités devront par ailleurs être complétés et précisés par les différents acteurs concernés, dans le cadre de l'autonomie qui leur est accordée et qui constitue un facteur essentiel du dynamisme du Lycée Montesquieu.

II. MOYENS MOBILISES

- La Dotation Horaire Globale (HP+HSA)
- Les HSE (part autonomie de l'établissement)
- Les HSE spécifiques (remplacement, sapad...)
- La subvention régionale de fonctionnement
- Les subventions spécifiques de l'Etat
- Les subventions spécifiques de la Région
- Les fonds de réserve du lycée
- Les crédits d'équipements (PAREO)
- La participation des diverses associations post-éducatives (FSE, A.S, Anciens élèves...) à l'animation de la vie scolaire.

III. PRESENTATION SYNTHETIQUE DU LYCEE MONTESQUIEU

- Un effectif de 1350 élèves
- Une structure de 35 divisions dans le second cycle et de 8 divisions de CPGE
- Une population scolaire majoritairement issue de classes socio-professionnelles favorisées.
- Une localisation en centre-ville du Mans, dans des bâtiments historiques organisés autour de la Chapelle de l'Oratoire.
- Un espace de restauration scolaire avec un service du midi autour de 1000 repas/jour.
- Des séries générales en second cycle : L, ES, S
- Des enseignements d'exploration : MPS, LITSO, SES, PFEG, SL, Italien3
- Une section Européenne Allemand
- Des options facultatives : Hida, CIAV, latin, grec, Italien3
- Des classes préparatoires : -voie littéraire : Hypokhagne, Khâgne
- - voie scientifique : MPSI, PCSI (X2), MP, PC*, PSI*
- Un corps professoral stable, expérimenté et reconnu.
- Des indicateurs très positifs (résultats aux examens et concours, taux de redoublement et de réorientation, flux vers la série scientifique).
- Un climat serein.
- Des activités péri-éducatives multiples.

IV. LES OBJECTIFS PARTICULIERS

1. La réussite de tous les élèves

- Affirmer la place de l'accompagnement personnalisé en classe de 2nde dans le dispositif « réussite scolaire ».
- Optimiser le rôle du CDI et du service vie scolaire dans ce même cadre.
- Piloter l'accompagnement personnalisé sur les 3 niveaux par le conseil pédagogique.
- Développer le soutien disciplinaire en classe de seconde.
- Conforter et valoriser l'orientation en séries L et ES.
- Organiser un suivi particulier pour les élèves redoublants.
- Organiser des stages de mise à niveau, dans le cadre du réseau des lycées publics, pour fluidifier l'orientation.
- Favoriser les mini-stages en lycée polyvalent et en lycée professionnel.
- Organiser les examens blancs et devoirs alignés.
- Affirmer le rôle du groupe d'aide et de suivi.
- Mettre en œuvre l'approfondissement dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.
- Reconnaître le rôle du professeur principal dans le dispositif de réussite scolaire.
- Organiser les oraux blancs en Français et Langues Vivantes.
- Soutenir la mise en activité des élèves, en collaboration avec le corps d'inspection, au service de la construction des compétences.
- Approfondir les pratiques d'évaluation avec le soutien des IPR.
- Prise en charge adaptée des élèves en situation de handicap.

2. La politique d'orientation

- Faire du parcours d'Information, d'Orientation et de Découverte du monde économique et professionnel, un levier pour la réussite de l'élève.
- Poursuivre l'organisation du Forum des Grandes Ecoles
- Organiser dans le cadre du Réseau des Lycées, le forum des enseignements d'exploration.
- Développer la réflexion pédagogique inter-cycles 3^e/2nde et Tles/Ens. Sup.
- Travail sur l'Image du lycée : journées Portes Ouvertes, plan de communication, relations avec les familles...
- Renforcer l'information sur l'opération « Admission Post-bac ».

3. Education à la santé et à la citoyenneté

- Mise en place, dans le cadre du CESC, d'actions de prévention (conduites addictives, stress, contraception, équilibre alimentaire, sexisme).
- Favoriser l'action du Conseil de la Vie Lycéenne et de l'association Robert Garnier, contribuant à l'animation de la vie scolaire.
- Elaborer un projet vie scolaire.
- Education au développement durable.
- Actions d'appropriation du règlement intérieur comme référence et outil de régulation de la vie collective.

4. Le Numérique

- Affirmer le rôle du comité TICE.
- Valoriser le site web du lycée, afin d'en faire un outil de communication dynamique et convivial.
- Poursuivre le développement de l'ENT.
- Utiliser les TICE pour favoriser la réussite des élèves.
- Développer la formation des personnels.
- Favoriser les échanges virtuels en Langues Vivantes.
- Conforter le lien dématérialisé avec les familles (ENT- Pronote- Gestion des absences).

5. Ouverture culturelle et internationale

- Programme Sauzay.
- Voyages linguistiques.
- Développer les échanges réels ou virtuels et les appariements.
- Encourager les sorties culturelles et scientifiques.
- Affirmer l'enseignement de l'histoire des Arts.
- Poursuivre les relations avec les musées et théâtres locaux.
- Participer à l'opération Lycéens au cinéma.
- Prendre appui sur l'association Robert Garnier et l'association des Anciens Elèves pour développer l'animation culturelle.
- Participer à divers concours périscolaires.
- Reconnaître au CDI son rôle central dans l'animation culturelle du lycée.
- Affirmer le rôle du référent culturel comme animateur et coordinateur de la politique en la matière.

6. La valorisation des CPGE

- Politique de présentation des CPGE dans et hors de l'Académie en collaboration avec les Lycées Touchard/Washington et Yourcenar (coordination par le Conseil Pédagogique Inter Lycées).
- Faire aboutir le dossier de l'hébergement des étudiants.
- Organisation de séances de soutiens disciplinaires en fonction des résultats et des concours préparés.
- Organisation de concours blancs.
- Participation au dispositif « Cordées de la Réussite ».
- Conventonnement avec Divers grands établissements, et plus particulièrement avec l'Université du Maine.
- Renforcer le dispositif des « entretiens formations » en partenariat avec les acteurs économiques.
- Veillez à l'ouverture sociale des CPGE.
- Participation aux Olympiades de Physique et de Chimie.